

Règlement du concours de dessin 2022

Vallée de la Renaudie

« Y »

Article 1 : Objet du concours

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Office du tourisme la Rochefoucauld lez Périgord et l'Accueil de loisir de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, organise un concours de dessin dans le cadre du programme « Une Réserve près de chez vous : la vallée de la Renaudie » destiné à faire découvrir la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de la vallée de la Renaudie (Charente).

Le thème du concours 2022 est : « Y ». Le « Y » présent en annexe du règlement représente la Réserve Naturelle vue du ciel. Mais on peut aussi imaginer qu'il s'agit d'une empreinte d'oiseau, de la pupille d'un crapaud ou des branches d'un arbre. À vous d'imaginer !

Article 2 : Participation

Ce concours individuel est gratuit et ouvert à tous.

Les mineurs sont admis à participer à ce jeu, à la condition d'avoir obtenu l'autorisation préalable de leurs représentants légaux.

Article 3 : Dates

Les dates d'ouverture et clôture du concours sont les suivantes : 1er avril 2022 – 31 août 2022

Article 4 : Conditions du concours

Ce concours individuel consiste en la réalisation d'un dessin réalisé à partir de l'image en forme de Y présente en annexe de ce règlement. Le « Y » pourra être agrandi, rétréci, décalqué, démultiplié, retourné, sa couleur modifiée, etc. mais devra rester reconnaissable dans le dessin final Ce dessin devra également :

Représenter un animal, une fleur, un paysage, etc. présent sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie, en sujet principal ou dans son environnement.

Être inédit et l'auteur s'engage à en être le créateur exclusif.

Le « Y » devant servir de base au dessin peut être envoyé en format jpeg sur demande à l'adresse concours-renaudie@cen-na.org

Les participants pourront se rendre sur les sentiers ouverts au public sur la Réserve Naturelle Régionale de la Vallée de la Renaudie mais devront impérativement respecter toutes les règles liées à la crise sanitaire (distanciation, port du masque selon règles en vigueur, etc.).

Article 5 : Exigences techniques

Un seul dessin par personne sera accepté. Toute technique est acceptée (crayon de couleur, feutre, peinture, collage, etc.)

Article 6 : Transmission des dessins

Les participants transmettront leur dessin, avant le 31 août 2022 minuit, par message électronique, à l'adresse suivante :

concours-renaudie@cen-na.org



Les dessins pourront aussi être envoyés à l'adresse postale suivante : CEN Nouvelle-Aquitaine 46 rue de Québec 16000 ANGOULEME

Chaque participant(e) précisera dans son message ou au dos du dessin : son nom, prénom, âge, adresse mail et numéro de téléphone.

Article 7 : Jury, sélection et remise des prix

Le jury est composé de membres du CEN Nouvelle-Aquitaine et de partenaires.

Il sélectionnera en toute indépendance les 3 dessins arrivés en tête de classement. Une remise des prix est prévue et sera précisée ultérieurement en fonction de ce que permettent les règles liées à la crise sanitaire. Les 3 lauréats recevront un lot.

Article 8 : Restitution des œuvres

Les dessins ne seront pas rendus. Les parents ou tuteurs des candidats participant à ce concours, autorisent de fait les organisateurs à reproduire leur œuvre sur des supports de communication, et ce jusqu'au 31 décembre 2032.

Article 9 : Annulation

En cas de force majeure (notamment lié à la crise sanitaire), ce concours peut être annulé à tout moment, sans préavis et sans aucun dédommagement possible.

Article 10 : Acceptation du règlement et renseignements

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Pour tout renseignement, s'adresser à : CEN de Nouvelle-Aquitaine antenne Charente, 46 rue de Québec - 16000 ANGOULEME /

Tél. 05 45 90 39 68 - 06 15 33 37 89 / concours-renaudie@cen-na.org



